

(Source : [Korben](#) + [Mr. Mondialisation](#) - Merci à Fox Kaine)



Pendant que vous dormiez hier soir, discrètement, 30 députés ont décidé pour nous, que ce serait bien que TOUT ce qu'on fait sur le net soit surveillé. (25 ont voté pour / 5 ont voté contre)

Je vous passe toutes les subtilités, mais en gros, **on va avoir le droit aux boîtes noires**. Cazeneuve a utilisé tout ce qu'il connaît de la langue de bois pour dire que « *non ce n'est pas de la surveillance de masse* » mais faut pas être un génie pour comprendre que si **on fait passer TOUT le trafic Internet des Français dans des boîtes noires, c'est de la surveillance de masse**. Le Bernard était tellement acharné hier soir, que je me suis dit qu'il voulait probablement cette loi pour l'utiliser à titre personnel.

Ah et scoop relevé par [Numérama](#), **la vie privée n'est pas une liberté**. Donc, les Français ne verront pas d'objection à ce qu'on la retire ? N'est-ce pas ?

Bref, sur ces 30 gus dans l'Assemblée, seuls 5 courageux ont voté contre. BRAVO ET MERCI à eux !

Les autres, ceux qui n'étaient pas là et ceux qui ont voté pour cette loi liberticide sont, pour moi, des traîtres envers la France et envers les Droits de l'Homme. Des députés godillots qui votent ce qu'on leur dit de voter. Et « On » ce ne sont pas les Français, car comme le rappelle [Isabelle Attard](#) sur son blog, tout le monde était contre cette loi. Avocats, Experts informatique, mais surtout policiers, juges anti-terroriste et même le mec qui contrôle les demandes des services de renseignement (CNCIS).

Pour le sport, les copains de la Quadrature s'étaient rassemblés devant l'Assemblée Nationale lundi midi et ils ont eu le bonheur de voir que [leurs téléphones étaient surveillés par au moins 2 IMSI Catcher](#), vous savez, ces valises qui permettent de capter tout ce qui entre et sort de votre téléphone portable. J'imagine que ça leur était destiné comme une démonstration de force, un cadeau de bienvenue dans ce nouveau monde Orwelien. À moins que ce soit les députés proches de là qui étaient surveillés...

Edit : Ce point est controversé par les spécialistes qui disent que non c'est pas obligé que ce soit des IMSI-catchers.

Ahaha, ils sont beaux les terroristes... C'est facile de les reconnaître, ils ont tous des t-shirts de geeks.

Bref, vous l'aurez compris, on l'a dans le cul, même si le vote définitif aura lieu le 5 mai prochain. Vous aviez peur de la NSA ? Et bien maintenant, il faudra craindre la NSA + le gouvernement Français qui grâce à son incompétence notoire nous confirmera très très vite l'absence de garde fou grâce à des abus qui seront, je pense, très vite révélés au grand jour. On ne change pas une équipe qui gagne.

En attendant qu'un jour on revienne à la raison dans ce foutu pays, je ne peux que vous conseiller de faire passer toutes vos connexions Internet par un VPN. Et un VPN à l'étranger hein, pas situé sur le sol français (évitez les VPN qui ressortent aux US aussi). Ce serait bien aussi que le chiffrement devienne la norme pour tout ce qui est email (PGP) et surf (SSL). J'imagine bien aussi un petit soft qui ira se connecter tout seul et en tâche de fond à des sites terroristes et lancera des requêtes supposées être détectées par les boîtes noires, que tout le

monde installerait pour flooder cette surveillance de masse...

J'ai déjà publié pas mal d'outils et de tutos sur ce site pour que vous sachiez comment faire tout ça, mais on continue de réfléchir à tout ça et on essaye de faire des trucs, ok ? Déjà parlez en autour de vous. Un Internaute averti en vaut mille.

Et en attendant, souvenez-vous que lorsque vous utilisez Internet, que ce soit pour le boulot, le perso ou le porno, il y a Bernard Cazeneuve au-dessus de votre épaule en train de vous observer.

Patriot Act Made in France : des mesures liberticides votées en catimini

Dans la nuit du 15 au 16 Avril 2015, l'Assemblée Nationale française a voté la surveillance en masse d'internet, dans un hémicycle *quasiment vide* : 30 députés ont pris part au vote sur un total de 577 sièges. Cette partie de la loi sur le renseignement est vivement critiquée par de nombreuses associations, magistrats, médias et partis, qui la considèrent comme liberticide.

Un Patriot Act à la française

Et pour cause : la totalité du trafic français passera désormais dans les filets de « boîtes noires » de surveillance, sans l'avis d'une autorité judiciaire. Avec les dérives que l'on peut imaginer, notamment la surveillance / **répression des mouvements sociaux et écologiques, zadistes et autres anonymous.**

Syndicat de la magistrature, Syndicat des avocats de France, Amnesty International, Ligue des droits de l'homme, la Quadrature du Net, Observatoire des libertés et du numérique, Nouveau parti anticapitaliste et même CGT police : de nombreux collectifs s'étaient réunis lundi 13 Avril devant l'Assemblée nationale pour protester contre la loi sur le renseignement, défendue par le Premier ministre Manuel Valls dans l'hémicycle. Cette loi dite « antiterroriste » prévoit en effet de mettre en place une surveillance massive d'internet, permettant à l'administration de surveiller toutes les communications sans l'aval d'une autorité judiciaire.

Une grave atteinte aux libertés publiques selon ces associations, mais aussi selon de nombreux médias, alternatifs ou non, et selon les spécialistes de l'informatique et d'internet. **« Cette loi est une loi liberticide, et c'est déplorable qu'un gouvernement qui a dit le 11 janvier ne pas faire de Patriot Act à la française, mette en place ce projet de**

loi », affirme Maryse Artiguelong de la Ligue des droits de l'Homme. En effet, cette loi est votée dans l'urgence suite aux attaques contre *Charlie Hebdo*, ce qui lui donne forcément un arrière-goût « post 11 Septembre », et surtout rappelle le scandale des écoutes massives de la NSA révélé par Édouard Snowden.

La principale crainte des associations et des médias est le détournement de cette loi à des fins de surveillance et de répression déconnecté du terrorisme : **mouvements sociaux et écologiques, zadistes, anonymes, antinucléaires, nombreux sont ceux qui pourraient être visés par cette surveillance massive, sans passer par la case Justice**. Une crainte nullement exagérée, tant l'histoire a prouvé la dangerosité et le détournement systématique de ce genre de disposition à des fins de répression sociale ou politique.

La disposition votée dans une Assemblée vide

La mesure a été adoptée dans la nuit du 15 au 16 Avril 2015 dans une Assemblée presque vide : 30 députés étaient présents, pour 25 voix pour et cinq voix contre. Pour défendre son projet de loi, le ministre de l'intérieur Bernard Cazeneuve avait déclaré mardi à l'Assemblée Nationale que le droit à la vie privée n'était pas une liberté, soulevant des nombreuses réactions indignées. « *Le droit international comme le droit constitutionnel français sont très clairs sur le fait que la vie privée est bien une liberté fondamentale, qui doit être protégée en tant que telle* », indique [Numerama](#).

Partager cet article :

[Facebook](#)
[Twitter](#)
[Google+](#)
[Pinterest](#)

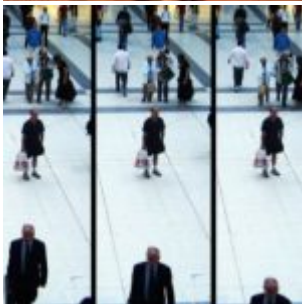
À lire également :



Je vois... je vois... toute votre vie sur Internet



Culte pédo-satanique chez des militaires US et personnalité multiple



Logiciels mouchards, métadonnées, réseaux sociaux et profilage : comment la France surveille ses citoyens



France : agir « d'abord sur internet » contre le terrorisme